Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LIFECOOK – Constitution de société

Référence : L016263

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 20 janvier 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

LIFECOOK Société par actions simplifiée au capital de 25 000 € Siège social : 3 rue de la Chalotais 35000 RENNES. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 22 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LIFECOOK Siège : 3 rue de la Chalotais, 35000 RENNES Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 25 000 euros Objet : – La prise d'intérêts ou de participation dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières, de services, mobilières ou immobilières, par voie de création de sociétés ou d'entreprises nouvelles, françaises ou étrangères, d'apports, de souscription, d'achat de titres, de droits sociaux, fusion, association en participation, syndicat de garantie ou autrement; – La gestion de ces intérêts et participations par voie d'achat, d'échange, de vente ou d'arbitrage ainsi que la réalisation de toutes opérations financières nécessaires; – La réalisation d'études et prestations intéressant les entreprises commerciales et industrielles, la réalisation de formations et, d'une façon générale, la réalisation de toutes opérations de nature à assurer le développement de ces entreprises ainsi que le conseil en organisation et en gestion d'entreprise; – Le management d'entreprise, incluant notamment la réalisation de toutes prestations en matière d'assistance à la gestion administrative, comptable, financière, commerciale et technique des entreprises; – L'achat, l'édification, la prise à bail, la concession, l'exploitation sous toutes es formes de tous immeubles, entrepôts, fonds de commerce et industries similaires ou connexes, toutes participations dans semblables entreprises; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque

associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Nicolas PIETRZAK, demeurant Lieu-dit La Jarillais, 35150 CHANTELOUP La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour Avis Le Président

Consulter cette annonce en ligne